



L'APDRA intervient en Afrique tropicale humide (ici en Guinée), mais aussi à Madagascar et en Corée du Nord. Nombreuses images sur son activité sur apdra.org.

AILLEURS



L'APDRA accompagne les paysans pisciculteurs durables

Rencontre avec l'APDRA Pisciculture Paysanne, un réseau d'accompagnement de groupes de paysans pisciculteurs vers des modes de production économes, autonomes et complémentaires d'autres activités agricoles.

Dans certains pays d'Afrique, l'élevage de poisson est une activité pratiquée de longue date par certains agriculteurs, en complément de leurs autres activités : ainsi, sur les Hauts Plateaux de Madagascar, l'association riziculture inondée-élevage de poisson existe depuis plusieurs siècles. Dans d'autres pays comme le Congo, la Côte d'Ivoire ou la Guinée, la pisciculture est une activité plus récente, souvent introduite avec plus ou moins de succès au cours du XX^{ème} siècle.

Première source de protéines / Dans tous les cas, la pisciculture est une activité qui intéresse un grand nombre de producteurs agricoles : en Afrique tropicale humide, le poisson est en effet souvent la première source de protéines animales pour les familles vivant en milieu rural. Cependant, le poisson disponible sur les marchés est majoritairement importé, parfois de très loin (dans de nombreuses petites villes, on trouve aujourd'hui du tilapia produit en Chine). Il est vendu sous forme congelée, fumée ou séchée, sans aucune garantie de qualité. Face à cela, le développement de la pisciculture apparaît à la fois comme un moyen de renforcer la sécurité alimentaire dans les campagnes, et comme une activité génératrice de revenus permettant aux petits producteurs agricoles de diversifier leur production.

Pisciculture économe / La pisciculture "paysanne" est encore trop souvent vue par les services agricoles et les bailleurs de fonds comme une pisciculture de subsistance, peu productive et pouvant tout juste subvenir aux besoins de ceux qui la pratiquent. Elle est donc souvent délaissée par ces institutions au profit de la pisciculture industrielle, jugée plus apte à nourrir les populations.

L'association APDRA Pisciculture Paysanne s'inscrit en faux contre cette image. Elle considère en effet que la meilleure voie de développement d'une pisciculture durable est de travailler avec les petits producteurs ruraux, en leur proposant l'installation d'ateliers piscicoles à vocation commerciale, intégrés et adaptés aux contextes de leurs exploitations agricoles.

L'APDRA intervient principalement en Afrique subsaharienne dans l'accompagnement de ces petits producteurs familiaux

ruraux. Les principales contraintes sont levées à la fois par l'approche adoptée ainsi que par les types de référentiels piscicoles proposés.

Ainsi, la nécessité d'avoir recours à l'achat d'intrants est contournée par la pratique d'une pisciculture extensive ou semi-extensive (pas d'apport aliments, mais éventuellement fertilisation à base de coproduits de l'exploitation) et par l'autoproduction des alevins.

Accompagnement / Dans un souci de pérennisation du développement de l'activité, l'aménagement piscicole n'est pas subventionné par l'APDRA. En revanche, l'association fournit un accompagnement technique de proximité dans la durée. Elle privilégie aussi le travail avec les groupes locaux de pisciculteurs, qu'elle considère comme mieux à même de pérenniser l'activité à travers les échanges qu'ils génèrent. Enfin, l'APDRA apporte aussi un appui aux pisciculteurs qui souhaitent s'organiser pour mieux faire reconnaître leurs intérêts.

Synergies avec d'autres activités / La pisciculture ainsi mise en place est souvent associée à d'autres activités agricoles qui bénéficient de la présence du point d'eau. Le maraîchage est souvent développé aux abords de l'étang ou en aval, et la culture de riz dans l'étang est très fréquente (riz flottant à très longue tige), de même que l'association d'autres élevages (porcs, canards). Des synergies sont ainsi développées et permettent une amélioration globale de la productivité au sein de l'exploitation. Notons cependant que la réussite du développement de ce type de pisciculture repose avant tout sur l'engagement des agriculteurs désireux de se lancer dans la pisciculture. Pour l'APDRA, ces derniers ne doivent pas être considérés comme de simples bénéficiaires mais bien comme les acteurs centraux de la démarche de développement mise en œuvre.

L'association mobilise aujourd'hui plus d'une centaine de professionnels issus d'horizons divers. En France, elle s'appuie notamment sur l'implication de pisciculteurs et/ou agriculteurs bénévoles qui lui apportent à la fois leur savoir-faire et leur vision du développement agricole.

Barbara Bentz, APDRA.

Contact : APDRA Pisciculture Paysanne
9, avenue de France 91300 Massy,
01 69 20 38 49 | contact@apdra.org
www.apdra.org

Le Réseau Agriculture Durable (RAD) créé en 1994, n'existe plus en tant qu'association loi 1901, mais la **commission SPEA** (Systèmes de production économes et autonomes) a vocation à rassembler sur le plan national tous les groupes adhérant à **Réseau Civam** intéressés pour marcher ensemble vers des systèmes de production durables. L'administrateur référent de cette commission est Fabrice Bouin, éleveur en Basse-Normandie et Goulven le Bahers en est le coordinateur. Contact : 0144 88 98 61.